Pro Juventute et nos familles de la campagne

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **84 (1955)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

que, si on les abandonne à eux-mêmes, il n'y a guère de chances que, dans l'année de grâce qu'on leur a accordée, leur développement progresse réellement. Pour eux, le jardin d'enfants semble indiqué, à la condition qu'il y ait dans ce jardin d'enfants une sorte de « cours supérieur » qui ne cantonne pas les « grands » dans les travaux pour petits, sans pour autant constituer une école « au rabais ». Mlle Strebel note que Zurich connaît déjà une institution semblable avec son « Stufenkindergarten » (jardin d'enfants à plusieurs degrés). Il serait hautement souhaitable que pareilles institutions se multiplient à une heure où l'éducation de la famille, par ignorance, par négligence, ou sous la pression de la nécessité, est souvent déficiente.

* * *

Il est inutile d'allonger notre article. Le travail de Mlle Strebel se recommande par lui-même. On y sent le psychologue complet, celui qui possède la science psychologique, parce qu'il l'a étudiée à fond, parce qu'il en a longuement et minutieusement vérifié les données par l'expérience, et qui rend tout cela vivant parce qu'il a au cœur le respect et l'amour des enfants auxquels il veut épargner toute souffrance inutile et assurer le meilleur départ possible dans l'existence. C'est une satisfaction très haute pour l'Institut de pédagogie et de psychologie appliquée de l'Université de Fribourg d'avoir pu collaborer à ce travail et d'avoir publié cet excellent ouvrage dans la collection qu'il édite.

LAURE DUPRAZ.

Pro Juventute et nos familles de la campagne

Une des plus intéressantes activités de la Fondation *Pro Juventute* est sans conteste l'Aide de stagiaires aux familles dans la détresse. Dans tous les coins de notre pays il est des familles qui ne peuvent se payer une aide. Qui reprendra la tâche de cette paysanne fribourgeoise qui a dix enfants et souffre de varices ouvertes ? Qui aidera cette mère grisonne dont le mari est décédé et qui a cinq enfants ? Qui remplacera quelques semaines la femme d'un ouvrier jurassien que sa santé contraint à faire un séjour à la montagne ? Qui exercera sa patience et sa sympathie chez une mère de famille nombreuse, devenue indifférente à force de fatigue et dont le ménage est négligé ? Tout cela c'est le travail des stagiaires que *Pro Juventute* procure à ces familles dans la détresse. Vous y penserez quand on vous offrira les timbres et les cartes de *Pro Juventute* et vous vous direz que ce n'est qu'une des activités de la Fondation qui est sur la brèche depuis quarante-trois ans.

---

[1] C. STREBEL G., *op. cit.*, p. 211.